

Perspectives



Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

mars-avril 2003, numéro un

*Le vieillissement de la main-d'œuvre
et nos milieux de travail*

**S'adapter et
se solidariser
plutôt que s'affronter**

Pages 3–5

**Élections
québécoises :
une entrevue avec
Claudette Carbonneau**

Pages 6-7

**La pauvreté...
Pas que dans la rue**

Pages 9–11



Le nouveau magazine

L'information CSN fait peau neuve. Ce chantier ouvert depuis quelques mois déjà s'inscrit dans la volonté de mieux servir les syndicats affiliés et leurs membres. Il vise un triple objectif.

D'abord permettre à nos affiliés de recevoir chaque semaine des nouvelles brèves, qui témoignent du véritable bouillonnement qui anime le mouvement CSN : les conflits, les luttes, les prises de position de la centrale, les grandes activités de réflexion et de mobilisation. Le *Webdo Info* se veut une information succincte qui brise l'isolement et illustre la vitalité du monde ouvrier. Dans un syndicat CSN, on est maître chez soi. On sait aussi que les luttes des unes et des uns seront les luttes de tous, que la solidarité décuple notre rapport de forces.

Ensuite, il y a l'impérieuse nécessité de partager nos analyses, notre lecture des enjeux. La CSN est née de cette volonté des travailleuses et des travailleurs d'agir sur leur quotidien, pour transformer les conditions de travail et de vie, dans le sens du progrès et du bien commun. Le monde d'aujourd'hui, en perpétuelle mutation, multiplie les défis. Pauvreté, place des jeunes, démocratie, vieillissement de la main-d'œuvre, avenir des régions, effets de la mondialisation dans le secteur du commerce, de la métallurgie, des communications, des services publics, illustrent, à titre d'exemple, la nécessité d'approfondir de telles questions. Nous voulons nous donner les moyens de demeurer une organisa-

tion utile, pertinente et surtout percutante. Bref, une organisation bien de son temps.

Le nouveau magazine de la Confédération des syndicats nationaux, *Perspectives CSN*, veut répondre à ce nécessaire choc des idées. Cinq numéros par année seront désormais disponibles. Je compte sur votre complicité pour qu'il soit distribué dans votre structure syndicale, qu'il soit aussi disponible aux membres dans les salles de repos. Dans cet effort de rayonnement, nous aurons comme CSN nos cibles de distribution : groupes organisés, salles de presse, émissions d'affaires publiques. Le monde du travail a des choses à dire et sa voix, la voix de la majorité, doit se faire entendre.

Enfin, derrière cette révision de nos outils d'information, il y a cette volonté de ne pas vous inonder de publications qui ne seraient pas distribuées. L'écriture n'est pas le plaisir de dire mais celui d'être lu. Du même souffle, nous voulons dégager des disponibilités au service de l'information pour mieux assumer notre responsabilité à l'égard des communications vers le grand public.

J'ai toujours senti chez vous cette volonté que la CSN porte plus haut et plus fort son message dans la société. Les ressources salariées du service doivent davantage concourir à cet objectif. C'est ce à quoi nous nous emploierons dans les prochains mois. La CSN est un agent de transformation sociale. Porter la parole CSN devient une « responsabilité mouvement », agents de communications comme porte-parole politiques.

J'évoquais l'ampleur des défis d'information dans la société d'aujourd'hui. Loin de nous la conviction de les avoir tous cernés, encore moins d'y avoir répondu à la perfection. Nous sommes dans un processus d'amélioration continue. Vos commentaires s'inscriront dans cet effort d'amélioration de la vie syndicale dont nous avons fait une priorité lors du dernier congrès.

Bouger est un signe de vitalité. Bouger mieux implique que vous entriez dans la danse avec des commentaires à nous faire parvenir, avec une volonté de distribuer l'information et d'agir comme relais à la base.

L'information est une fonction centrale. Elle est ce limon qui cimente le mouvement et cet oxygène qui ouvre des perspectives. Ensemble et dans la recherche de solutions novatrices, relevons ce défi !



Claudette Carbonneau
24 février 2003

Perspectives

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux
(514) 598-2131

Publié cinq fois par année, il est tiré à 27 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Direction de l'information

Michelle Filteau

Coordination

Jean-Pierre Paré

jean-pierre.pare@csn.qc.ca

Rédaction

Information-CSN

Photographes

Clément Allard, Alain Chagnon, Michel

Giroux, Sylvain Mayer, Steeve

Tremblay, contributions militantes

Photographie de la couverture

Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en page

Jean Gladu, Sophie Marcoux

Numérisation photo

Jean-Pierre Paré

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie

Impart-Litho

Distribution

L'équipe du module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

(514) 598-2233, 1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN

<http://www.csn.qc.ca>

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste publication

no de convention : 40064900

Le vieillissement de la main-d'œuvre et nos milieux de travail

S'adapter et se solidariser plutôt que s'affronter

Avec le départ à la retraite des baby-boomers, le visage du marché du travail changera profondément. Et celui du syndicalisme? De nos conventions collectives?

Ghislain Hallé

Photos : Alain Chagnon*

Il ne se passe pas de semaine depuis un an sans que nous ne soyons interpellés, par les médias ou autrement, par la question du vieillissement de la population et de la main-d'œuvre. La conjugaison de trois phénomènes — l'arrivée massive à la retraite des baby-boomers, la diminution drastique des naissances des générations subséquentes et la stagnation d'une immigration timide — a créé un goulot d'étranglement qui provoquera une diminution de la main-d'œuvre active au Québec dès 2011 si rien n'est fait d'ici là. Il y aura alors plus de personnes qui quitteront le marché du travail qu'il y en aura de nouvelles qui l'intégreront. Rapport de forces en or pour négocier nos conditions de travail? Pas nécessairement.

Il faut savoir que si ce goulot d'étranglement est circonstanciel, le vieillissement de la population est là pour rester. Il n'y a pas de baby-boom en vue et les gens vivent de plus en plus vieux. Les pays européens ont appris à vivre avec cette situation et ne s'en portent pas plus mal. Nous sommes encore plus jeunes qu'eux, mais nous vieillissons beaucoup plus vite. En Europe, il faudra près de 70 ans pour que la population de plus de 65 ans passe de 12 % à près de 25 % de la population totale. Il ne faudra que 35 années au Québec¹. Par ailleurs, une légère augmentation du taux d'activité, particulièrement chez les travailleuses et travailleurs âgés, suffirait à assurer la sécurité de nos programmes sociaux et à écarter les scénarios catastrophe mis en avant par les témoins de la privatisation des soins de santé².

Mais nous risquons quand même de voir des pénuries de main-d'œuvre affecter sérieusement certains secteurs ou certaines industries. Déjà, des entreprises manufacturières situées en région, les abattoirs de volaille, par exemple, font face à une très grande difficulté de recrutement pour des emplois pénibles traditionnellement occupés par des jeunes travailleurs.

L'exemple du textile-vêtement

Évidemment, une telle situation peut sembler assez favorable aux travailleurs pour les négociations à venir. Mais l'impossibilité d'obtenir une

main-d'œuvre à coût compétitif dans certains secteurs peut entraîner la disparition de toute une industrie. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la majeure partie des industries du textile et du vêtement qui ont déménagé leurs usines dans les pays en voie de développement. La main-d'œuvre y est abondante et bon marché.

Le problème actuel est que les jeunes, étant moins nombreux à se chercher un emploi, sont avec raison plus exigeants et choisissent les entreprises qui leur offrent les meilleures conditions de travail. Par ailleurs, les travailleuses et les travailleurs d'expérience prennent leur retraite de plus en plus tôt. En 1980, l'âge moyen des nouveaux bénéficiaires d'une rente de retraite du RRQ était de 65,2 ans. Il est passé à 63,8 ans en 1990 et n'était plus en 1999 que de 61,9 ans³. Dans les milieux syndiqués qui ont de bons régimes de retraite, on quitte encore beaucoup plus tôt. La saignée de la main-d'œuvre se fait donc à la fois à l'entrée et à la sortie.

La gestion prévisionnelle

Les entreprises devront donc prévoir l'évolution de leur main-d'œuvre dans les prochaines années et gérer leurs besoins pour chacun des départements, pour chacun des postes. Il peut être désastreux de se rendre compte à la dernière minute que de nombreux travailleurs expérimentés vont partir en même temps ; c'est ce qui arrive actuel-



Beaucoup de travailleuses et de travailleurs de la génération X (1965-1980) ont toujours connu la précarité.

* Nos remerciements à Gaz Métropolitain et aux syndiqué-es CSN de l'endroit pour leur excellente collaboration, laquelle nous a permis d'illustrer ce dossier.

¹ RRQ, *Vieillesse de la population et réforme des systèmes de pension : bilan des expériences étrangères*, 1999.

² Comité interministériel sur les priorités, *Les changements démographiques et le vieillissement : impacts sur les services et les dépenses publiques*, présentation au Comité aviseur des travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus, février 2001.

³ Le Régime de rentes du Québec, statistiques 1999.



Il ne reste souvent aucune personne d'expérience qui puisse expliquer aux nouveaux les difficultés et trucs particuliers du métier.



Des études démontrent que des cadences moins contraignantes ou l'aménagement de pauses plus adéquates permettent de diminuer l'absentéisme et de favoriser le transfert des connaissances entre les travailleurs d'expérience et les nouveaux.

Les enfants des baby-boomers, peut-être marqués par leur famille disloquée, ne veulent plus « vivre pour travailler ».

lement dans certaines usines de textile. Malheureusement, il ne reste souvent aucune personne d'expérience qui puisse expliquer aux nouveaux les difficultés et trucs particuliers du métier. Il faut donc commencer dès maintenant à former les salarié-es en place pour qu'ils puissent prendre la relève. Il faut aussi modifier l'organisation du travail et l'aménagement de certains postes pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs âgés de continuer à œuvrer s'ils le désirent et à prévoir les embauches auxquelles il faudra procéder. Dans tous les cas, il faudra offrir des conditions de travail attrayantes.

Adapter les milieux de travail

Les entreprises qui voudront réussir devront donc à la fois attirer les jeunes et intéresser les plus âgés à continuer de travailler d'une façon ou d'une autre. L'intensification du travail, qui a accompagné l'augmentation de la productivité et les réorganisations du travail du type « juste-à-temps », a souvent eu pour effet de le rendre très pénible pour les travailleuses et les travailleurs vieillissants. Par ailleurs, ces mauvaises conditions de travail amènent aussi un vieillissement prématuré des jeunes.

Il faudra donc veiller à ce que les milieux de travail n'aient plus de tels effets. Les modifications apportées devront alors à la fois permettre aux plus âgés de demeurer au travail s'ils le désirent, et aux plus jeunes de ne pas subir ces conditions débilantes. Ainsi, si un éclairage déficient est particulièrement pénible pour les plus âgés, il accélère la dégradation de la vue chez les plus jeunes ; un éclairage plus adéquat profitera à tous.

La chasse aux temps morts est aussi devenue une obsession dans de nombreux milieux de travail. Mais ce faisant, on augmente parfois les cadences à un niveau difficilement supportable par les plus âgés, et on accélère le vieillissement des plus jeunes. Non seulement l'instauration de cadences plus acceptables ou l'aménagement de pauses plus adéquates réglerait ces problèmes, mais il permettrait aussi à l'entreprise de diminuer l'absentéisme et de favoriser le transfert des connaissances entre les travailleuses et les travailleurs d'expérience et les nouveaux. De nombreuses études l'ont démontré.

Aménagement et réduction du temps de travail

Pour les travailleuses et les travailleurs âgés, la première préoccupation est encore de prendre leur retraite le plus tôt possible, même si leur es-

pérance de vie s'est fortement accrue. Pour la plupart, il s'agit là d'une utopie parce qu'ils ne bénéficient pas d'un régime de retraite adéquat. Pour d'autres, au contraire, leur régime fait en sorte qu'ils sont pénalisés s'ils demeurent au travail chez le même employeur. Ils doivent donc aller vendre leur expertise à un concurrent.

Mais dans tous les cas, les travailleurs âgés veulent avoir le choix de prendre leur retraite ou de demeurer au travail s'ils le désirent. Ce choix a d'ailleurs été reconnu par Emploi-Québec dans la *Stratégie pour les travailleuses et travailleurs de 15 ans ou plus*. Les grandes associations d'employeurs et les centrales syndicales du Québec arrivent aux mêmes conclusions dans un document commun publié l'an dernier : *Adapter les milieux de travail au vieillissement de la main-d'œuvre*.

Ces travailleurs seraient quand même souvent disposés à demeurer au travail dans la mesure où ils pourraient travailler à temps partiel grâce à une retraite progressive librement choisie et financièrement intéressante. De nombreuses dispositions sont d'ores et déjà possibles à cet égard, même si tous conviennent que certaines réglementations fiscales devront être modifiées pour rendre la situation encore plus favorable.

Au même moment, les enfants des baby-boomers, peut-être marqués par leur famille disloquée, ne veulent plus « vivre pour travailler », mais au contraire se ménager une vie personnelle et familiale. Il est symptomatique de voir des groupes aussi disparates, et même traditionnellement opposés, que l'organisme Au bas de l'échelle et la Jeune Chambre de commerce revendiquer tous les deux des mesures de conciliation travail-famille et la semaine de quatre jours.

Nous avons là un exemple de convergence des attentes de toutes les générations de travailleuses et de travailleurs. Mais pour ce faire, les milieux de travail devront accepter le partage de postes et le temps partiel. Compte tenu de l'expérience malheureuse des services publics et privés, les syndicats devront avoir comme priorité de dissocier le travail à temps partiel de la précarité d'emploi.

Tensions et solidarités intergénérationnelles

Actuellement, beaucoup de milieux de travail et de syndicats sont confrontés à de fortes tensions intergénérationnelles, à des conflits entre les attentes des jeunes et des travailleurs plus âgés. Clauses *orphelins* et doubles échelles salariales, mises à la retraite forcées, non indexation des faibles rentes des retraité-es, réclamations des asso-

ciations de retraités quant à la propriété de surplus qui ont déjà servi à valoriser bien souvent leur rentes au départ, sont autant de lieux de confrontations.

Même si de nombreux efforts ont été faits pour corriger ces situations discriminatoires, le malaise est latent. Dans certains syndicats, les jeunes, devenus soudainement majoritaires à l'assemblée syndicale, ont adopté des règles moins pénalisantes pour eux. Ils ont ainsi réparti le travail sur les quarts difficiles également entre tous les travailleurs, indépendamment de l'ancienneté. Ils ont corrigé leurs échelles de salaire « orphelines » en diminuant les échelles « grand-pères ». On ne peut impunément se servir des « droits acquis » pour justifier des règles discriminatoires qui attribuent des conditions de travail différentes pour un même emploi, à un âge différent. La solidarité syndicale en prend alors un coup ; la nouvelle majorité imposant sa loi avec toujours aussi peu d'empathie que l'ancienne.

Il faut savoir que les chances d'obtenir un emploi et de bonnes conditions de travail n'ont pas toujours été en s'améliorant. Beaucoup de travailleuses et de travailleurs de la génération X (1965-1980) ont

toujours connu la précarité. L'ancienneté a été une règle qui leur a sans cesse été opposée, coincés qu'ils étaient entre les très nombreux baby-boomers et les conditions économiques difficiles des deux dernières décennies. Souvent, lorsqu'on a réembauché, on leur a préféré des plus jeunes. Si rien n'est fait, ces jeunes qui vieilliront devront passer leur tour pour la retraite à 55 ans.

On devra donc trouver un moyen de compenser ces situations difficiles et peut-être songer à diminuer l'usage généralisé de l'ancienneté à toutes les sauces et pour toutes les clauses de la convention collective. Se peut-il qu'il puisse être plus légitime de négocier une quatrième semaine de vacances pour tous qu'une septième semaine après 25 ans de service? Le travail de fin de semaine doit-il être la prérogative exclusive des nouveaux qui ont des jeunes enfants ? Et le choix des périodes de vacances, ne pourrait-il pas tenir compte autant des charges familiales que de l'an-

cienneté ? Enfin, les travailleuses et les travailleurs âgés ne devraient-ils pas être exemptés du travail en heures supplémentaires ou du travail sur des quarts, quelle que soit leur ancienneté ? Voilà autant de questions qui confronteront bientôt les milieux de travail et qui risquent de mettre à mal la solidarité syndicale si les comportements actuels se perpétuent.

L'ancienneté a surtout le mérite d'être un critère objectif lorsqu'il faut choisir entre plusieurs travailleurs et s'opposer ainsi à l'arbitraire patronal. Mais justement, y-a-t-il lieu de toujours discriminer uniquement par l'ancienneté lorsqu'un avantage ne peut être octroyé à toutes et à tous en même temps ?

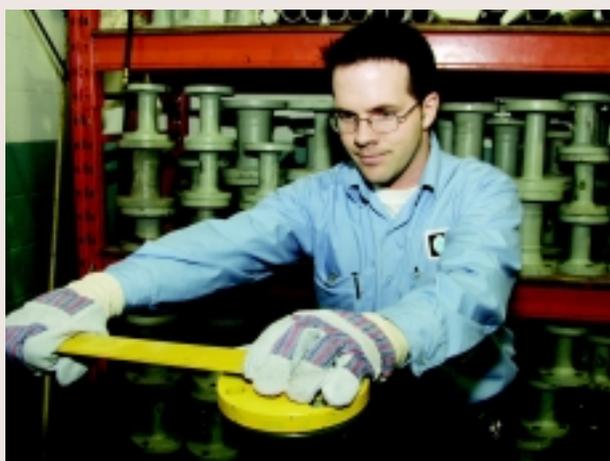
Solidariser la diversité

La démocratie syndicale doit bien sûr respecter les décisions de la majorité. Il peut être dange-

reux de répondre aveuglément aux attentes d'une majorité en ignorant les conditions des minorités, même celles de l'âge. Il est faux de croire que chacun aura son tour. Plusieurs jeunes, qui sont actuellement dans la trentaine et qui ont connu la précarité depuis leur entrée sur le marché du

travail, ne peuvent espérer obtenir les mêmes retraites que leurs aînés. Pourtant, comme dans le cas du RRQ ou de régimes de retraite actuellement malmenés par les baisses boursières, on leur demande souvent de cotiser plus pour des bénéfices moindres.

Il devient donc très important que nos organisations syndicales tiennent compte de ces situations et qu'elles fassent la promotion de clauses qui répondent aux préoccupations de tous les groupes qui les composent. Il faut apprendre à dissocier l'uniformité de la solidarité, sans tomber dans la personnalisation à outrance. Beaucoup de points communs peuvent rassembler les générations et groupes d'âge, mais il faut apprendre à accepter les différences et à composer avec des attentes diverses.



Les jeunes, étant moins nombreux à se chercher un emploi, sont plus exigeants et choisissent les entreprises qui leur offrent les meilleures conditions de travail.

On ne peut impunément se servir des « droits acquis » pour justifier des règles discriminatoires qui attribuent des conditions de travail différentes pour un même emploi, mais à un âge différent.



Les entreprises qui voudront réussir devront donc à la fois attirer les jeunes et intéresser les plus âgés à continuer de travailler d'une façon ou d'une autre.

On devra peut-être songer à diminuer l'usage généralisé de l'ancienneté à toutes les sauces et pour toutes les clauses de la convention collective.

Poser les vraies questions, fixer les bons objectifs

Michelle Filteau

Photos : Alain Chagnon

Rarement a-t-on entendu de façon aussi insistante un discours qui s'apparente aux pires courants de droite et qui risque de nous amener un gouvernement en rupture complète avec nos choix de société des quatre dernières décennies. Besoin de changement de la part d'électeurs déçus ou cynisme à l'égard de la classe politique, les derniers sondages laissent présager une élection des plus serrées. **Entrevue avec la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.**



Claudette Carbonneau

Question : Quelles sont, à votre avis, les principales caractéristiques de cette élection qui approche ?

Claudette Carbonneau : Le principal danger d'une élection demeure un taux d'abstention élevé. Si la campagne électorale s'ouvre dans un climat où les gens sont très critiques, la première tentative qui peut survenir est celle de ne pas aller voter. Le taux de participation au vote peut faire la différence entre un gouvernement qui défend des idées progressistes et un gouvernement qui va pourfendre l'existence des syndicats, faire reculer le Code du travail, mettre la hache dans les services de santé publics, concevoir un système d'éducation à deux vitesses, etc. Il y a, à mon avis, une autre tentative : celle de vouloir donner une leçon aux partis qui ont mis en avant certaines politiques impopulaires. Je crois que ce n'est pas en leur rendant « la monnaie de leur pièce » qu'on peut faire avancer les choses. L'enjeu est majeur. Je comprends le besoin de changement des électeurs. Mais changer pour quoi ? J'espère qu'on veut changer pour mieux ! Pour un mieux-être collectif, pour plus de justice sociale, pour plus de respect des droits de la personne, plus de luttes contre les inégalités et la pauvreté. Je crois que collectivement, nous devons nous assurer qu'on ne permettra pas à quelque gouvernement que ce soit de s'installer au pouvoir pour pratiquer des politiques de droite qui remettent en question nos acquis de société et nos valeurs fondamentales.

Q. : Quels seraient vos arguments pour convaincre un électeur déçu d'aller voter ?

C.C. : Le sens premier du vote, c'est de participer comme citoyenne et citoyen au choix d'un gouvernement. Le jour de l'élection, il faudra se rappeler que ce choix a de grandes conséquences sur le droit d'association, les législations du travail, les services de santé et d'éducation, la protection de l'environnement, l'emploi, le soutien à la famille. Le choix que nous ferons, parce qu'il rejoint des choses aussi concrètes et aussi sensibles dans la vie des gens, nous oblige à réfléchir sérieusement. Les vraies questions auxquelles

chacun de nous devons répondre demeurent celles-ci : à qui vais-je confier mon avenir et celui de mes proches pour les quatre prochaines années ? Qui sera le plus près des valeurs que je défends ? Quel est le type de société dans laquelle j'ai le goût de vivre ? Un vote de protestation peut être perçu comme un geste politique mais ce n'est pas une solution. Quand on considère le risque de voir s'opérer, à travers une élection qui s'annonce très serrée, un véritable virage qui va à l'encontre de nos valeurs, on est obligé de se poser la question suivante : est-ce une bonne façon de faire avancer des idées progressistes ?

Q. : Quelle sera l'implication de la CSN lors de la prochaine élection ?

C.C. : Nous comptons être très actifs. Nous allons interpellier sur le terrain les candidates et les candidats, provoquer des débats publics entre les différentes formations politiques pour les amener à prendre un certain nombre d'engagements sur des thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur. Le réseau de la santé sera certainement au centre de cette campagne électorale. Nous interrogerons les partis sur leur volonté d'en maintenir le caractère public. Comment envisagent-ils son financement ? Comment comptent-ils en assurer une meilleure accessibilité ? Quelles sont leurs intentions à l'égard du système d'éducation ? Qu'est-ce qu'on entend faire pour le réseau des cégeps qui a été malmené financièrement ces dernières années ? Tout le champ de la législation du travail est également à questionner. Comment les partis se placent-ils à l'égard d'enjeux telles la sous-traitance, l'amélioration de l'accès à la syndicalisation, notamment pour les travailleurs atypiques, la sécurité d'emploi et la formule Rand ? Quelle importance les partis politiques accordent-ils à la nécessité d'investir dans les services publics, dans l'environnement, le développement économique, le développement de l'emploi et le développement régional ? Quand on regarde des régions comme la Gaspésie ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean, on constate que l'enjeu de l'emploi est toujours un enjeu de grande actualité et de ce côté-là, on voudra connaître les intentions

des partis concernant les sommes à consacrer au développement de l'emploi, avec quel genre de plan, quel genre de programme. Ce sont des questions incontournables.

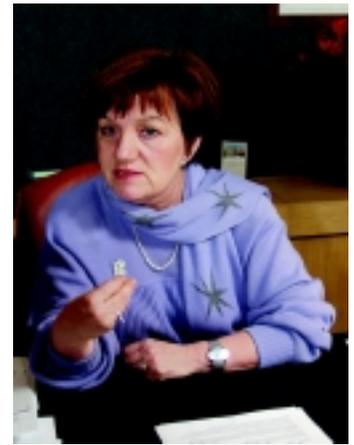
Q. : Le gouvernement de Bernard Landry laissera sans doute un certain nombre d'œuvres inachevées. Quels seront les principaux chevaux de bataille de la CSN à cet égard ?

C.C. : Trois grands chantiers sont ouverts. La loi sur l'élimination de la pauvreté trouvera son sens quand le plan d'action sera déposé. Le Parti québécois devra jouer cartes sur la table lors du dépôt du prochain budget. Nous n'hésiterons pas à interpeller les autres partis pour connaître leurs vraies intentions. Il y aura aussi l'équité salariale, une autre loi adoptée à l'unanimité. Les partis veulent-ils la garder intacte ? Quelles ressources sont-ils prêts à déployer pour qu'elle s'applique enfin, y compris dans le secteur public ? Le test de l'État-employeur est un bon sérum de vérité. Enfin, la modernisation des lois du travail pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs atypiques constitue aussi un enjeu de taille. Il y a

là de bons révélateurs du type d'avenir collectif que chacun des partis nous réserve.

Q. : En raison des enjeux de la prochaine élection, la CSN doit-elle modifier son approche ?

C.C. : Certainement pas en tombant dans le piège de l'appui à un parti politique. Certainement pas non plus en nous défilant par rapport au débat politique. Quand l'ADQ propose de rompre avec nos valeurs de solidarité sociale et d'égalité des chances, nous ne pouvons rester indifférents. Ça n'a jamais été la manière CSN. Ce qui doit nous alerter, c'est le tort irréparable qui pourrait être fait aux petites gens et à la capacité de l'État d'agir pour le bien commun. Au conseil confédéral de la mi-mars nous demanderons à nos syndicats de s'engager de façon active pour combattre la droite. Nous inviterons les membres à débattre et à faire la lecture stratégique qui s'impose. Dans une élection serrée, notre vote peut faire la différence quant au gouvernement auquel sera confié notre avenir collectif. L'angélisme ou le désir de vengeance ne devraient pas prendre le pas sur cette responsabilité citoyenne.



« Je crois que collectivement, nous devons nous assurer qu'on ne permettra pas à quelque gouvernement que ce soit de s'installer au pouvoir pour pratiquer des politiques de droite qui remettent en question la solidarité et l'égalité des chances. »

La montagne russe des sondages La campagne électorale sera déterminante



Yvan Sinotte

Photos : Alain Chagnon

Défait dans les intentions de vote il y a un an, le Parti québécois reconquiert la sympathie de l'électorat. L'Action démocratique, partie comme une flèche et dopée par les dernières élections partielles, commence à tirer de la patte. Le Parti libéral, comme un missile à tête chercheuse, scrute le paysage politique dans l'espoir d'y déceler sa cible : un thème accrocheur. La gauche, assise sur le Plateau, apparaît dépourvue de bases larges et solides. Le sociologue Pierre Drouilly est convaincu que les sondages menés d'ici le déclenchement de la campagne électorale ne pourront identifier le parti vainqueur.

Analyste averti en matière de sondages d'opinion publique, le directeur du Département de sociologie de l'UQAM, Pierre Drouilly, écarte tout scénario de gouvernement minoritaire. « Quoiqu'il advienne, et même si les gens souhaitent un changement, ce qui est assez évident, le Québec ne virera pas à droite, la campagne électorale sera déterminante. »

« L'ADQ baisse, commente Pierre Drouilly, mais la baisse est moins forte que ce qu'on peut observer en raison des gens qui ne répondent pas et s'ils votent, ils risquent d'aller davantage vers

l'ADQ. Le PQ, ça s'améliore, c'est clair. Les libéraux, eux, rechutent.

« Les électeurs qui vont vers l'ADQ sont moins intéressés par l'actualité, moins politisés. Ces gens veulent du changement, leur jugement n'est pas politique. D'ailleurs, c'est depuis que les journalistes questionnent l'ADQ sur son programme, ses positions, que les sondages sont en baisse pour ce parti. L'ADQ est une forme de créditisme moderne. C'est le miroir de l'égoïsme d'une catégorie sociale. Quand on en a les moyens, on préfère payer pour une opération plutôt que d'attendre. ►



Pierre Drouilly

L'ADQ est une forme de créditisme moderne. C'est le miroir de l'égoïsme d'une catégorie sociale.

« Le Parti libéral, poursuit Pierre Drouilly, est prisonnier des anglophones et Jean Charest n'a pas d'opinion. Les francophones n'adhèrent pas à son discours. Par exemple, il plaide encore pour les défusions, alors que les gens ont tourné la page et ne reviendront pas là-dessus.

« Le PQ, ajoute Pierre Drouilly, ne peut compter sur un bloc d'électeurs mais doit faire le plein des votes souverainistes. L'option est plus forte que le parti. Il n'a pas inscrit ses politiques dans une vision de société. Prenons l'implantation du réseau de garderies à 5 \$. C'est le levier de la quête des femmes vers une plus grande auto-

mie, mais un tel système ne se met pas sur pied du jour au lendemain. Et alors que ce parti a toujours projeté une image d'honnêteté et d'intégrité, l'affaire du lobbying a miné sa crédibilité. Enfin, il n'a pas su renouveler son personnel, il y manque une génération.

« La gauche, quant à elle, souffre de l'absence de base. Les militants de gauche doivent rappeler les partis à l'ordre, ils doivent rappeler au PQ d'où il vient parce qu'il a de la difficulté à identifier ses alliés. Même si elle canalise tout le mécontentement, l'ADQ va reculer. »

Institutions démocratiques

Une vraie réforme ou rien du tout

Monique Moisan

Le 20 juin 2002, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Pierre Charbonneau, invitaient la population québécoise à une grande réflexion sur les institutions et les modes de fonctionnement de notre démocratie.

Un comité des États généraux, mis sur pied par le Conseil des ministres, a parcouru le Québec à l'automne 2002 et a consulté la population sur les enjeux soulevés par la réforme des institutions démocratiques. Il a reçu plusieurs mémoires et consulté des experts en matière d'institutions politiques. C'est lors de la tenue des États généraux, les 21, 22 et 23 février 2003, que les constats établis par le comité directeur au cours de ses consultations ont été soumis aux participantes et participants afin de pousser plus avant la réflexion et de préparer les recommandations que le Comité directeur devra proposer au premier ministre du Québec et au ministre responsable de la réforme.

Toute réforme de nos institutions démocratiques ne saurait être achevée sans atteindre plusieurs objectifs, dont, en tout premier lieu, la réforme du mode de scrutin. Il a été abondamment démontré que le système actuel entraînait des distorsions importantes de l'expression de la volonté populaire. Le mode de scrutin proportionnel permet une représentation plus équitable des diverses tendances exprimées par les électeurs.

Les avantages

Ce mode de scrutin est bien plus qu'une simple mécanique de distribution des voix : parce qu'il tient compte de la valeur objective de chaque

vote, il constitue en soi un élément mobilisateur d'intérêt pour la « chose politique ». Il constitue un des aboutissements les plus concrets des idéaux démocratiques promus dans notre société. En effet, la proportionnelle améliore grandement la légitimité de nos institutions démocratiques en établissant une proportion juste et équitable d'élu-es représentant les diverses tendances dans notre société. Elle impose par ailleurs aux partis et aux gouvernements une nouvelle culture politique : la nécessité de consulter et de respecter la majorité, de faire des alliances et des ententes reflétant compromis et consensus, de rehausser le niveau des débats, d'aborder les vrais enjeux.

Le mémoire CSN

Toute réforme digne de ce nom doit également prévoir la tenue des élections à date fixe, s'efforcer d'assurer une meilleure représentation des femmes à l'Assemblée nationale ; refléter le plus fidèlement possible la diversité de la population et le pluralisme politique du peuple québécois ; conférer aux régions davantage de possibilités d'assurer elles-mêmes une part plus grande de leur développement sur tous les plans : économique, social, politique et culturel. Ce sont là quelques-uns des objectifs mis en avant dans le mémoire présenté à l'automne dernier par la CSN.



Photo : Guy Rousseau

Ouverture des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, le 21 février.

La représentation proportionnelle constitue un des aboutissements les plus concrets des idéaux démocratiques promus dans notre société.



Photo : Alain Chagnon

Il y a aussi la pauvreté souterraine

Maroussia Kishka

Le 13 décembre 2002, pour la première de son histoire, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un projet de loi qui fait de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale un impératif national pour les dix prochaines années. Cette loi est née dans la rue. Elle est le résultat d'une action entreprise il y a cinq ans par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dont la CSN est membre.

Malgré une croissance économique vigoureuse qui crée des emplois, une personne sur quatre vit dans la pauvreté au Québec. Près de 1600 organismes québécois et plus de 200 000 Québécois et Québécoises ont appuyé la démarche du collectif en signant une pétition en ce sens. « Avec l'adoption de cette loi, nous venons de franchir un pas. Mais elle ne doit pas demeurer un simple énoncé de beaux principes. Il faut en faire une police d'assurance, une loi pour tout le monde car personne n'est à l'abri de la pauvreté », affirme la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Dans une brochure intitulée *Pour vivre comme tout le monde*, la CSN invite l'ensemble de ses syndicats à faire de la lutte à la pauvreté une priorité. Plus d'un million de personnes, soit une personne sur trois, travaillent à temps partiel, de manière occasionnelle ou saisonnière, ou encore comme travailleur autonome. C'est le double d'il y a vingt ans. La précarité de l'emploi et l'insécurité sont devenues en effet une réalité du marché du travail ici comme ailleurs dans les pays industrialisés.

L'exemple du secteur de l'alimentation

Au Québec, seulement un tiers des travailleurs précaires le sont par choix. « Dans le secteur de

Tout le monde a vu des images d'itinérants en quête d'un coin à l'abri du vent, par - 20 degrés Celsius, pour passer la nuit. Ou encore celles de jeunes fugueurs fraîchement descendus en ville sans un sou en poche. Mais il existe aussi une pauvreté moins spectaculaire, plus discrète, occultée par les tabous sociaux et la gêne d'en parler. Y compris parmi nos rangs.

l'alimentation, 35 pour cent des salariés travaillent à temps plein, les autres sont à temps partiel et ils commencent au salaire minimum », indique Gilles Truchon, aujourd'hui conseiller syndical à la Fédération du commerce. Dans les années 80, il était boucher à plein temps chez Steinberg à 14 \$ l'heure. Aujourd'hui, un boucher chez Provigo gagne 14,43 \$ l'heure au maximum de l'échelle. Le salaire n'a presque pas bougé !

Au Québec, une personne sur cinq qui travaille gagne moins de dix dollars l'heure. Ce sont surtout les femmes et les jeunes qui vivent cette réalité de la précarité et des bas salaires. À l'Auberge du P'tit Bonheur, dans les Laurentides, une préposée aux chambres ou une préposée à la salle à manger gagne, avec 10 ans d'ancienneté, 8,51 \$ l'heure. Leur travail étant saisonnier, elles doivent en outre, durant leurs 25 semaines de mise à pied, recourir à l'assurance-emploi. Or, la réforme de l'assurance-chômage, dans les années 90, a davantage resserré l'étai



TRAVAILLEUR SALARIÉ RÉGULIER

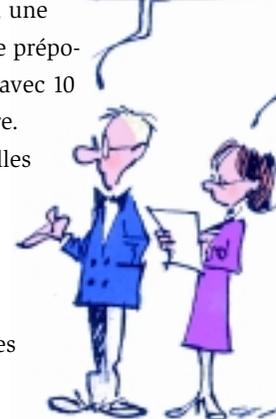


TRAVAILLEUR PRÉCAIRE

Un ménage sur cinq au Québec doit s'endetter pour faire face aux besoins de base.

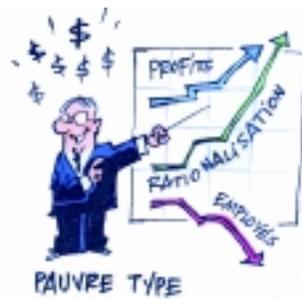
LES INDIVIDUS MOMENTANÉMENT SOUS-PRIVILÉGIÉS SONT MÛS PAR UNE VOLONTÉ NON ÉQUIVOQUE DE S'EXTRAIRE D'UNE PROBLÉMATIQUE ISSUE D'UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE INSTABLE

Bref, les pauvres veulent s'en sortir...



Plus d'un million de personnes, soit une personne sur trois, travaillent à temps partiel, de manière occasionnelle ou saisonnière, ou encore comme travailleur autonome. C'est le double d'il y a vingt ans.

sur les travailleurs précaires. Seulement 42 pour cent des personnes en chômage ont droit à l'assurance-emploi et les prestations ne représentent que 55



Mais dans les milieux de travail, parler de pauvreté demeure encore un sujet tabou. Rares sont ceux et celles qui osent parler de ce qu'ils vivent. Des

pour cent du salaire. C'est bien peu quand on gagne dix dollars et moins l'heure. Quant aux travailleurs autonomes, qui représentent aujourd'hui plus de 10 pour cent de la main-d'œuvre québécoise, ils n'ont tout simplement pas droit aux prestations de chômage puisqu'ils ne sont pas des salariés.

syndiqués de la CSN, des secteurs public et privé, ont cependant accepté de témoigner de leur situation et de celles de leurs collègues dans cette brochure publiée par la CSN pour inciter les autres à en faire autant afin que des actions soient entreprises.

Leur vie a basculé

Les hommes dans la force de l'âge sont également touchés aujourd'hui par la mouvance du marché du travail. Les licenciements massifs dans des secteurs comme la métallurgie et les mines ont fait disparaître des emplois de qualité et bien rémunérés. Des hommes de cinquante ans et plus ont ainsi vu leur vie et celle de leur famille basculer de l'autre côté. « On ne vit plus comme tout le monde », disent-ils. Bien souvent, les emplois qu'ils trouvent pour prendre la relève sont des *jobines* à 8, 9 ou 10 dollars l'heure. D'autres, en raison d'une maladie ou d'un accident, voient leur revenu baisser dramatiquement et leur capacité de travailler diminuer.

Réduire de moitié la pauvreté au Québec d'ici dix ans nécessitera une mobilisation de l'ensemble de la société québécoise, affirme la loi dans son préambule. Il va falloir en effet trouver des solutions collectives, responsabiliser les entreprises, parler de revenu, de fiscalité, d'emploi, de formation et d'éducation, soutenir les efforts régionaux et locaux et revoir les programmes sociaux pour qu'ils répondent aux besoins d'aujourd'hui. « Beaucoup de travail reste à faire », souligne Claudette Carbonneau.



Plan d'action de cinq ans

En vertu de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un plan d'action de cinq ans doit être établi par le gouvernement et un rapport sur la situation de la pauvreté au Québec doit être déposé tous les trois ans à l'Assemblée nationale.

Chaque ministre devra dorénavant analyser l'impact de ses politiques et du tout nouveau projet de loi sur les conditions de vie des plus démunis. Le gouvernement devra aussi établir un seuil minimum d'aide sociale qui ne peut en aucun cas être réduit et tenir au cours des deux prochaines années un débat sur l'instauration d'un revenu de solidarité.



La Marche des femmes contre la pauvreté, en juin 1995.

Photo: Hélène Boivin

Répartition des personnes en emploi¹ de 15-64 ans selon le caractère typique et atypique de l'emploi, le sexe et l'âge, Québec, 2001

	Total		Hommes	Femmes	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
	'000	%					
Total	3,437.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Typique — Salarié permanent à temps plein	2,203.8	64.1	67.7	59.9	42.2	69.3	57.3
Atypique — Autres	1,233.3	35.9	32.3	40.1	57.8	30.7	42.7
Salarié permanent à temps partiel	348.7	10.1	5.1	16.2	22.8	7.6	10.7
Salarié temporaire à temps plein	268.0	7.8	7.7	7.9	14.3	6.8	5.0
Salarié temporaire à temps partiel	170.0	4.9	3.4	6.8	18.3	2.5	3.2
Autonome à temps plein	382.6	11.1	14.8	6.8	1.4	12.1	19.7
Autonome à temps partiel	64.0	1.9	1.4	2.4	1.0	1.8	4.1

1. Excluant les travailleurs familiaux non rémunérés.
Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les dollars vitaux, les dollars fonctionnels et les dollars superflus

Maroussia Kishka

Photos : Alain Chagnon

Au Québec comme dans les autres pays industrialisés, les États ont misé sur le développement de l'emploi et la croissance économique pour enrayer la pauvreté. « Mais on constate que cela ne suffit pas », souligne Alain Noël, professeur à l'Université de Montréal et spécialiste des politiques sociales. Ici comme ailleurs, le marché du travail n'est plus ce qu'il était il y a dix ou vingt ans. Il génère aujourd'hui des inégalités et de l'insécurité.

En décembre dernier, à la veille de l'adoption du projet de loi 112 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, M. Noël avait été invité au conseil confédéral de la CSN, de même que Vivian Labrie, ethnologue et porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, et Jacques Parizeau, ancien premier ministre du Québec.

En Europe

Premier à prendre la parole, Alain Noël a indiqué que la lutte contre la pauvreté a franchi un pas en mars 2000, à Lisbonne, quand le Conseil européen a reconnu l'existence de ce problème dans la communauté européenne. Les pays membres se sont alors donné des objectifs communs pour la contrer, les mêmes que ceux mis en avant dans le projet de loi 112, soit promouvoir la participation à l'emploi et l'accès de tous aux ressources et services, prévenir les risques sociaux, agir auprès des plus vulnérables et mobiliser l'ensemble des acteurs. Tout comme le Québec, le Conseil européen a décidé de réduire de moitié la pauvreté.

La nécessaire action militante

« Le projet de loi 112 est un pas dans la bonne direction », affirme Vivian Labrie qui souligne que la pauvreté est le fruit d'un certain nombre d'injustices que nos sociétés génèrent. « Mais cette loi ne remplacera pas l'action militante », spécifie-t-elle. Elle mise sur cette tradition qu'a le Québec de faire confiance à son intelligence col-

lective. « L'intelligence n'appartient pas à un petit groupe. Elle appartient à tout le monde », affirme-t-elle. Aux fonctionnaires du ministère des Finances pour qui un dollar est un dollar, les personnes en situation de pauvreté ont signifié, lors de rencontres sur les finances publiques, que dans la vie de tous les jours, les dollars n'ont pas tous la même valeur. Il y a d'abord, disent-ils, les dollars vitaux, puis les dollars pour être fonctionnel dans la société, et ensuite les dollars superflus. « Si tu n'as pas les dollars vitaux, ton espérance de vie baisse », observe Vivian Labrie en donnant l'exemple des personnes qui doivent se priver de nourriture ou de médicaments parce qu'elles n'ont pas ces dollars vitaux.

Quelle marge de manœuvre ?

« Dans le monde d'aujourd'hui, a indiqué de son côté Jacques Parizeau, la marge de manœuvre d'un État pour faire face à la pauvreté est d'autant plus grande que le pays est développé et riche. » Mais il précise cependant que les accords de commerce international malmènent cette marge de manœuvre alors que de plus en plus, il est question d'imposer les règles du marché à la culture, à la santé, à l'éducation ou à des ressources vitales comme l'eau. Cela soulève des débats cruciaux. « Là, dit-il, les règles du marché remplaceraient la capacité d'intervention des gouvernements. » Pour les pays en voie de développement, les politiques néolibérales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont en outre souvent été désastreuses, provoquant des troubles sociaux graves. Jacques Parizeau va jusqu'à dire qu'il revient de plus en plus aux communautés locales d'agir. Mais interpellé sur le fait que ce sont les États qui négocient les accords internationaux, il reconnaît qu'ils peuvent eux aussi changer le cours des choses. C'est l'opposition de la France qui a permis d'enterrer l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI).

Les personnes seules
représentent maintenant
un tiers des ménages
québécois.
Elles sont
majoritairement
pauvres.



Vivian Labrie



Jacques Parizeau

Le legs de Porto Alegre

Vincent Dagenais



Photos : Louis-Serge Houle

Dans ce fertile terreau des solidarités populaires qu'est devenu le Forum social mondial de Porto Alegre, des contacts ont été semés, des champs d'intervention ont été explorés, des accords de coopération ont germé ou ont été consolidés. Pour qu'un autre monde soit possible.



La foule a longuement acclamé le nouveau président-syndicaliste brésilien Lula.

S'il est vrai que nos luttes passées nous ont assuré un certain contrôle, un certain pouvoir sur notre travail et nos conditions de travail et de vie, comment, dans ce nouvel « atelier mondial », retrouver notre rapport de forces ?

Dès le tout début, en janvier 2001, la CSN a participé au Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre. Nous avons saisi l'importance de ce forum dans la dynamique de lutte contre les phénomènes de mondialisation au service exclusif du commerce, du profit et des intérêts financiers. Mais surtout, le FSM nous a incités à définir la mondialisation que nous voulons, à rendre concrètes les voies alternatives, des voies où le travail sous toutes ses formes et de tous les statuts joue un rôle central dans les processus de transformation économique, social et politique.

Un monde transformé en une immense chaîne de travail au service des seuls intérêts financiers, comme les nantis le souhaiteraient, nous confronte à plusieurs défis : assurer le maintien et le renforcement de la démocratie à l'échelle nationale et internationale ; promouvoir et assurer le développement de toutes les régions et de toutes les populations ; lutter contre les inégalités et les phénomènes d'exclusion qui caractérisent cette mondialisation. S'il est vrai que nos luttes passées nous ont assuré un certain contrôle, un certain pouvoir sur notre travail et nos conditions de travail et de vie, comment, dans ce nouvel « atelier mondial », retrouver notre rapport de forces ?

La participation de la CSN au FSM incarne son engagement au cœur des mouvements sociaux, nationaux et internationaux, à l'égard de la nécessaire transformation de la mondialisation. La CSN fait partie de ce mouvement de critique à l'endroit de cette mondialisation et de construction de solutions alternatives dans les Amériques.

Des accords de coopération

Au FSM, les membres de la délégation CSN ont concentré leurs activités sur les principaux axes de réflexion suivants : démocratie, droits et gouverne mondiale, emploi et travail décent, rapports entre syndicats et mouvements sociaux, femmes et pouvoir politique, jeunes, économie solidaire (voir texte ci-contre) et outils collectifs de financement et de développement, culture et communications, militarisation de la mondialisation et guerre, mobilisations et luttes populaires.

Une présence particulière a été assurée au Forum mondial de l'Éducation et au Forum syndical mondial regroupant les acteurs syndicaux nationaux et internationaux.

Le FSM a aussi été l'occasion pour la CSN de concrétiser des accords de coopération syndicale avec nos camarades du Sud dans plusieurs domaines : promotion des femmes dans la société et dans les organisations, défis syndicaux en rapport avec l'intégration économique régionale, ZLEA, économie solidaire et renouveau du syndicalisme.

Un autre monde est possible

Mais au fond, le FSM nous interpelle au cœur même des réflexions lancées par le dernier congrès de la CSN. Pour qu'un autre monde soit possible, de profondes transformations sociales et politiques sont nécessaires. Quelle place et quel rôle la CSN veut-elle jouer dans ces transformations ? Saluer la victoire de notre camarade syndicaliste Lula à la présidence du Brésil et reconnaître le rôle extrêmement positif que la CUT a joué dans son élection, par exemple, montrent bien l'importance de l'action syndicale dans les changements politiques.

Nous rapportons de Porto Alegre de fermes orientations pour le travail syndical à portée sociale et politique : développer le rapport de forces syndical au niveau régional et mondial ; assurer la défense et la promotion de tous les travailleurs et travailleuses, quels que soient leurs statuts, leurs sexes, leurs fonctions ou leurs secteurs ; nous assurer que nos revendications et nos luttes dépassent nos seuls intérêts comme travailleurs et visent aussi le respect de l'ensemble des droits individuels et collectifs ; être au cœur du développement de larges alliances des forces populaires ; promouvoir et accompagner les processus de transformation politique sans nous substituer aux partis politiques.

Voilà le legs du FSM ; voilà le travail qui nous attend pour faire en sorte qu'un autre monde est possible ne soit pas qu'un slogan, mais devienne notre réalité.

Vers un circuit de finance solidaire

François Lamarche

L'économie solidaire était inscrite au programme officiel du Forum social mondial 2003. Au total, huit colloques et 120 ateliers ont abordé différents volets de cette question, allant du commerce équitable à la finance solidaire, du développement des politiques publiques à l'implication syndicale en faveur de l'économie solidaire. Entre 6000 et 7000 personnes ont participé à ces activités.

Qu'est-ce que l'économie solidaire ? C'est celle qui s'oppose au néolibéralisme en ce sens qu'elle est porteuse d'un autre modèle de développement. Production autogérée, agriculture communautaire, reconnaissance du travail des femmes, finance éthique, consommation responsable, commerce équitable, respect des diversités culturelles, développement durable, etc, sont autant d'objectifs poursuivis par l'économie solidaire.

Des «banquiers» pour la transformation de la société

Les délégués provenant de la CSN, de Fondation, de Filaction et de la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec) ont participé aux rencontres sur la finance soli-



Clément Guimond

daire. Clément Guimond, directeur de la caisse d'économie, a affirmé que les institutions de finance solidaire se démarquent des banques traditionnelles parce qu'elles s'inspirent de nouvelles valeurs de développement et qu'elles visent des objectifs de transformation de la société. Pour ce faire, elles doivent être liées aux grands mouvements sociaux.

Ces discussions ont permis d'établir ou de consolider des liens entre des institutions de finance solidaire du Québec, d'Europe (en particulier de France, d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas) et d'Amérique latine (en particulier du Brésil).

Syndicalisme et économie solidaire

La CSN et la Centrale unique des travailleurs (CUT) du Brésil ont aussi tenu un séminaire traitant de l'engagement syndical en faveur de l'économie solidaire. Ricardo Cinfuentes a expliqué que l'engagement de la CUT sur cette question s'inscrit dans un projet syndical orienté vers des

objectifs de démocratisation de l'économie, d'inclusion sociale, de redistribution des revenus, d'intégration locale, de développement durable. Pour concrétiser cet engagement, la CUT a mis sur pied l'Agence de développement solidaire (ADS) dont la mission est de soutenir de différentes façons les entreprises collectives. Plus récemment, elle a été associée à la création d'un réseau de caisses d'économie solidaire (appelées Écosol).

Du côté de la CSN, on a insisté sur la nécessité de lier la cause des travailleuses et des travailleurs syndiqués aux luttes sociales contre la pauvreté et l'exclusion, contre le sous-développement ou le mal-développement des collectivités. Les Brésiliens ont été intéressés par Fondation, particulièrement sur l'utilisation de l'épargne en vue de la retraite à des fins d'investissement solidaire ou socialement responsable.

Coopération Québec-Brésil

Dans les suites d'un projet de coopération convenu l'an dernier entre la CSN, le Chantier de l'économie sociale, la CUT et l'Agence de développement solidaire, il a été convenu de poursuivre les échanges en fonction des thèmes suivants : évaluation, financement et accompagnement des projets d'économie solidaire ; utilisation des fonds dédiés à la retraite dans une optique d'investissements solidaires ou socialement responsables ; développement et profil des politiques publiques favorables à l'économie solidaire ; engagement et enjeux syndicaux au regard du développement solidaire.

De toute évidence, les délégués du Québec qui ont participé aux discussions sur l'économie solidaire au cours de ce Forum social mondial 2003 sont revenus stimulés et la tête pleine de projets.



Photo : Steeve Tremblay

Consultation populaire sur la ZLEA

C'est parti !

La consultation populaire sur la Zone de libre-échange des Amériques a pris son envol. C'est le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre hospitalier de Dolbeau, affilié à la FSSS-CSN (notre photo), qui a été le tout premier groupe, au Québec, à se prononcer par bulletin secret sur les deux questions retenues par les organisations membres du Réseau québécois sur l'intégration continentale. L'opération référendaire, menée avec beaucoup de sérieux par les militantes et les militants du syndicat, s'est étendue du 14 au 20 février. La consultation, organisée par une large coalition continentale en opposition au projet de ZLEA, se tient dans plusieurs pays des Amériques jusqu'en octobre 2003. Pour l'organiser dans votre syndicat, contactez votre conseil central qui pourra vous fournir des personnes-ressources et du soutien technique.

Une petite révolution prônée par la Fédération du commerce de la CSN : faire reconnaître, au même titre qu'un droit de refus en santé et sécurité au travail, le droit des salarié-es en agroalimentaire de refuser de produire ou de vendre un produit alimentaire impropre à la consommation.

Droit et devoir d'alerte

Êtes-vous sûr que ce que vous mangez est toujours propre à la consommation ?

Michelle Filteau

« À la Fédération du commerce, des travailleurs ont été suspendus puis congédiés pour avoir jeté des longes de porc qu'ils jugeaient impropres à la consommation. Un autre travailleur a été forcé de confectionner ses pains, ses gâteaux et ses croissants avec une farine de qualité douteuse pour éviter une suspension. Depuis une cabine

de téléphone public, il a voulu dénoncer la situation à un représentant du MAPAQ * ; celui-ci lui a répondu qu'il ne pouvait rien faire. Auriez-vous consommé ces gâteaux ou ces croissants ? »

Le président de la Fédération du commerce, Jean Lortie, est intarissable lorsqu'il

parle du droit et du devoir d'alerte, le nouveau leitmotiv de la FC pour les prochains mois : « C'est clair que nous lançons une véritable bombe dans l'industrie, mais les pouvoirs publics nous obligent à intervenir ainsi parce qu'ils abandonnent progressivement leurs responsabilités dans le domaine de l'inspection. »

Une source d'inspiration : la CFDT

L'idée du droit et du devoir d'alerte (Whisler Blower) est d'abord apparue dans l'industrie des pâtes et papier. Des clauses ont ainsi commencé à être enchâssées dans les conventions collectives pour protéger les travailleurs qui dénonçaient un déversement toxique ou une situation environnementale défailante. En août 2001, Jean Lortie est invité à une « université d'été » de la

* Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Confédération française démocratique du travail, la CFDT. Au cours de cette conférence, tenue dans les Pyrénées, le président de la FC constate comment le débat évolue en France. Gilbert Capp de la CFDT devient pour ainsi dire le maître à penser de Jean Lortie en matière de droit et de devoir d'alerte. Dans un rapport intitulé *La sécurité sanitaire des aliments : un enjeu majeur*, M. Capp affirme : « La crise de 1996, avec l'annonce probable de la maladie de la vache folle, a créé un choc d'une ampleur nouvelle. La France, déjà profondément marquée par le drame du sang contaminé, a développé une perception beaucoup plus aiguë de la crise alimentaire. L'enjeu pour notre pays est de cerner au plus près les risques encourus pour mieux les prévenir. » Dans ce rapport, Gilbert Capp propose notamment la mise en place de cellules de veille.

Le président de la Fédération du commerce est bien conscient que le droit et le devoir d'alerte provoquent des appréhensions. Ils touchent une corde sensible des entreprises agroalimentaires, un monde où tout mouvement de panique des consommateurs peut avoir des effets dévastateurs. « Les crises de la maladie de la vache folle et de la tremblante du mouton ont jeté à terre l'industrie de la viande rouge en Europe. On sait très bien que ça prend des années pour reconstruire la confiance des consommateurs », explique Jean Lortie.

Autorégulation de l'industrie ou « Bonjour les dégâts ! »

C'est en avril 2002 que Jean Lortie prend conscience des dangers qui guettent l'industrie agroalimentaire au Canada et au Québec. Dans une émission diffusée sur le réseau PBS au sujet du controversé programme HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), des représen-



C'est sur le thème « Du grain au magasin... On y travaille ! » que s'est tenu le deuxième colloque agroalimentaire de la Fédération du commerce, en novembre dernier.

« Les crises de la maladie de la vache folle et de la tremblante du mouton ont jeté à terre l'industrie de la viande rouge en Europe. On sait très bien que ça prend des années pour reconstruire la confiance des consommateurs. »

tants de l'Agence américaine des aliments et drogues (FDA) et du Département américain de l'agriculture avouent candidement que « cinq mille morts annuellement par salmonelle aux États-Unis, ça coûte bien moins cher que 44 000 inspecteurs. »

Au Canada, le programme PASA (Programme d'amélioration de la salubrité des aliments) est en cours d'implantation. Il s'agit d'un programme d'autorégulation, copié sur celui des États-Unis. « On sait que le fédéral et les provinces se retirent progressivement de l'inspection des aliments. Avec PASA, on dit aux entreprises : " Nous vous donnons une norme ISO si vous faites vos propres inspections correctement ". Qui, dans l'entreprise, pourra alors dénoncer ses pratiques fautives ? », se demande Jean Lortie.

« La fréquence des inspections du MAPAQ et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments risque de diminuer sensiblement, poursuit-il. Il sera alors très facile de sortir le savon et de donner un coup de balai lorsque les inspecteurs vont annoncer leur visite. Bonjour les dégâts ! »

Le programme PASA est déjà implanté depuis 1999 dans l'industrie du poisson. Pour ce qui est de l'industrie de la viande, l'objectif visé est 2003-2004.

Une vaste réflexion

Au cours de son deuxième colloque sur l'industrie agroalimentaire, tenu l'automne dernier, la Fédération du commerce a adopté une déclaration politique qui définit les enjeux et les positions de la CSN à l'égard du développement de l'industrie agroalimentaire dans un contexte de mondialisation. On y affirme que « les travailleuses et travailleurs des industries agroalimentaires doivent avoir non seulement le droit et le devoir d'alerte, mais également le droit d'en exiger l'exercice lors-

qu'ils considèrent que les aliments qu'ils produisent ou transforment constituent un risque pour la santé et l'environnement ».

Au cours de la prochaine année, la fédération compte interpeller le MAPAQ et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les associations patronales et les associations de défense des consommateurs pour lancer le débat. L'objectif est triple : faire reconnaître, au même titre qu'un droit de refus en santé et sécurité au travail, le droit des salariées en agroalimentaire de refuser de produire ou de vendre un produit alimentaire impropre à la consommation, protéger ce droit par législation et par les conventions collectives, reconnaître aux syndicats un droit de regard sur l'implantation du programme PASA. Tous les membres de la CSN sont conviés à cette vaste réflexion !



Jean Lortie

« Les travailleurs qui sont sur la ligne de front ne doivent pas rester dans l'angle mort de l'inspection des aliments. C'est un devoir de citoyen, un devoir de respect envers la communauté », conclut Jean Lortie.

« Cinq mille morts annuellement par salmonelle aux États-Unis, ça coûte bien moins cher que 44 000 inspecteurs. »

Agropur à Chambord ne fermera pas

De la résistance spontanée à la résistance obstinée

À une coopérative qui s'est comportée comme une multinationale, Jeannois et Saguenéens ont opposé le même arsenal qu'aux multinationales.

Roger Deslauriers

Photos : Steve Tremblay



Troisième journée de siège, 6 heures du matin, les gens sont nombreux à montrer leur solidarité.

Sur les contreforts des Laurentides, au bout du long lacet qui relie La Tuque au Lac-Saint-Jean : un des plus beaux paysages du monde. Une vue de la mer intérieure qui appelle à la sérénité. Pourtant, c'est là que la colère de toute la région s'est embrasée, autour du sort qu'Agropur a voulu faire aux travailleurs et à leur usine de transformation de produits laitiers.

Fin 2000, Agropur achète, pour une bouchée de pain, sa concurrente Lactel qui croulait sous les dettes. Dans le panier des actifs : une usine de transformation rénovée et agrandie au coût de 40 millions de dollars, subventionnée à hauteur de 4 millions par Québec et exemptée de taxes par la municipalité de Chambord. Pour la petite localité de 784 habitants, 176 emplois de plus ou de moins font une grosse différence. Quand, le 29 juin 2001, la puissante coopérative déplace la production de fromage de ses installations de Chambord vers son usine de Granby, 126 familles jeannoises perdent leur revenu. Restreinte à la transformation du lait en beurre et en lait en poudre, la rentabilité de l'usine de Chambord en est d'autant réduite. Le 12 septembre 2002, la haute direction d'Agropur se déplace à Chambord pour annoncer la fermeture définitive et complète de l'usine.

La veille, Damien Villeneuve, président du syndicat CSN, ne s'attendait pas à cette décision : « Le directeur général ne se déplace pas pour annoncer une fermeture », avait-il confié au *Quotidien*. Quelques heures après que la nouvelle eut été rendue publique et que la majorité l'eut reçue comme un coup de massue, Villeneuve refuse de baisser les bras : « Nous sommes des battants, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et si cette fermeture pouvait inciter la région à sortir de son état léthargique, nous arriverions certainement à redémarrer l'usine. »

Pour le réveil, Agropur va être servie.

La résistance s'organise

Les événements vont se bousculer : le vendredi 25 octobre, les travailleurs apprennent que la

compagnie s'apprête, dans les jours suivants, à vider l'usine. Sous le coup d'une injonction leur interdisant tout piquetage aux abords de l'entreprise, les syndiqués ne pourraient empêcher l'opération de démantèlement. Le lendemain, Damien Villeneuve lance, par la voie des médias, un appel à faire obstacle à Agropur. Alertés, les protagonistes régionaux vont vite réagir. Le dimanche soir 27, la Fédération régionale de l'UPA, le Syndicat des producteurs de lait, le conseil central de la CSN, le syndicat de l'usine et la mairie de Chambord organisent la résistance. « On savait qu'il fallait bouger, que si on rentrait la tête dans les épaules encore une fois, la région allait continuer à se vider, que nos matières premières serviraient de plus en plus au développement des grands centres. Alors, dans la nuit de dimanche à lundi, avec les moyens du bord, on a organisé une vigile devant l'usine », rappelle Yvon Simard, président de l'UPA régionale. Une vingtaine de tracteurs de ferme, des camions de transport, un chapiteau : l'arsenal fourbi pour contrer Agropur convainc la gigantesque coopérative de surseoir à son projet, du moins dans l'immédiat.

La levée de boucliers sera générale. La bataille pour la réouverture de l'usine de Chambord devient le symbole du refus de la région de s'éteindre à petit feu. Pendant 48 jours, on tiendra le siège.

Comme aux beaux jours des années 70

Aux premières heures, Bruno Laroche, maire de Chambord, s'emploie à sonner la charge des villes et villages qui tous voteront une résolution



Damien Villeneuve



Bruno Laroche, maire de Chambord et protagoniste de la résistance à la fermeture des installations d'Agropur.



« On savait qu'il fallait bouger. » —Yvon Simard, président de l'UPA régionale.



Jour un: plus de vingt tracteurs de ferme, entre autres actions, installent les ballots de foin pour obstruer l'entrée de l'usine.



Les jeunes ont aussi participé aux activités de piquetage de même qu'à promouvoir la campagne de boycott des produits d'Agropur.

d'appui. Chacune des localités enverra aussi son drapeau municipal pour qu'il flotte devant l'usine-emblème, comme pour dire : « C'est ici que s'arrête la saignée. » « Avec cette bataille-là, on a montré qu'on peut prendre notre destin en main, que nos produits, on doit les transformer ici. En tissant des liens nouveaux entre nous, on a commencé à changer les mentalités. » Le feu dans les yeux, le premier magistrat de Chambord poursuit : « J'ai éprouvé les mêmes émotions, j'ai senti la même force dans la solidarité que celle qu'il y avait dans les luttes syndicales des années 1970, lorsque j'étais enseignant. »

Un combat social

Jeannine Girard, présidente du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'enflamme aussi lors-



Jeannine Girard de la CSN expliquant au chef conservateur, de passage à Chambord, les enjeux de la bataille. Des représentants de tous les partis politiques ont défilé pendant les 48 jours de siège.

qu'elle évoque ces sept semaines de coude à coude : « C'est un combat social que nous avons mené, toute la population du Lac et du Saguenay était derrière nous. Des dames nous apportaient des repas chauds pour participer au mouvement à leur façon. Les jeunes, dans les écoles, ont été

sensibilisés et ont bien saisi que cette bataille était aussi la leur. Les éditorialistes, les gens d'affaires, les travailleurs de toutes allégeances, les agriculteurs, l'évêché, tous ont mis l'épaule à la roue. Quand on sait qu'il émigre l'équivalent d'un plein autobus, par semaine, de jeunes gens incapables de trouver du travail ici, on comprend plus facilement l'élan fantastique que notre décision de résister a provoqué. »

Le 12 décembre, le choix douloureux de lever le siège est pris. « Des gens pleuraient parce qu'ils auraient voulu se battre jusqu'à ce que Agropur nous cède les installations », se remémore Jeannine Girard. « La population était prête à aller très loin, renchérit Bruno Laroche. Même la venue, à deux occasions, de l'escouade anti-émeute n'a refroidi personne. Mais nous avons fait ensemble une évaluation stratégique et elle nous a amenés à conclure que la négociation pour le rachat de l'entreprise devait prendre toute la place. »

On attend le signal

En février, les pourparlers entre Agropur et le consortium des promoteurs régionaux* se poursuivaient toujours. Le comité de relance, composé du conseil central de la CSN, du CRCD, des députés provinciaux, des représentants des maires, des MRC, de l'UPA et de la Fédération des producteurs laitiers, suit les négociations de près et estime que les choses avancent. L'usine est intacte, en condition pour que les ouvriers reprennent la production dans les quinze jours après que le signal en aura été donné.

Le 12 février, la coopérative Agropur a émis un communiqué : « Pour l'exercice 2002, Agropur a enregistré un excédent avant ristournes, soit l'équivalent des profits dans le secteur coopératif, de 74,3 M\$ (...) Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2002 est demeuré stable, à 1,8 milliards. »

*Ce consortium mis sur pied pour acheter et relancer l'usine est formé d'entreprises de la région : Les fromageries Boivin de La Baie, Saint-Laurent de Saint-Bruno et Perron de Saint-Prime, les laiteries de La Baie et d'Alma (Nutrinor).

Dans les régions

Québec—Chaudière-
Appalaches

Fermeture sauvage

Le 23 décembre au matin de l'an 2002, la centaine de camionneurs de Transport Besner, à Saint-Nicolas, près de Québec, ont reçu une visite tout aussi funeste qu'étrange et inopinée. Non, ce n'était pas la guignolée du temps des fêtes, c'était un homme de loi, un huissier, qui venait leur signifier que leur gagne-pain avait été anéanti dans les heures précédentes par la seule volonté d'un employeur irascible qui, outré par leur refus — à 96 pour cent des voix — de ses offres « finales et globales », avait décidé de fermer l'entreprise. Dans les jours précédents, pourtant, un blitz de négociation de cinq jours avait laissé croire qu'il devenait réceptif à certaines propositions syndicales, jusqu'à ce qu'il effectue un spectaculaire recul sur ses positions et invoque de supposés problèmes de rentabilité pour justifier sa soudaine décision de mettre les clés dans la porte. Il est bon de savoir que depuis plus d'un an, Transport Besner a encouragé de nombreux chauffeurs à se joindre à ses deux filiales, Besner Centrale et Besner Atlantique, où des syndicats Teamsters ont négocié des conventions collectives moins avantageuses que celle obtenue par la CSN.

Le syndicat a déposé en janvier une requête de « déclaration d'employeur unique » auprès du Conseil canadien des relations industrielles dans le but de faire transférer son certificat d'accréditation et sa convention collective, ainsi que les emplois qui y sont rattachés, chez ces deux filiales.

Jean-Pierre Paré

Côte-Nord



Quatre Proviso sur le bord de la grève

Au nombre de 225, les employés des marchés d'alimentation Proviso de Baie-Comeau, Forestville, Port-Cartier et Sept-Îles sont fins prêts à déclencher la grève au moment jugé opportun. À la fin du mois de janvier et au début de février, ils ont voté dans des proportions allant de 97 à 100 pour cent en faveur de la grève générale illimitée si besoin est pour endiguer le projet patronal de convention collective. En effet, l'employeur met notamment en péril leur emploi en voulant faire ap-

pel au travail des fournisseurs, ainsi qu'en menaçant le mécanisme d'acquisition et du maintien du statut d'employé à temps plein. De plus, Proviso souhaite modifier la programmation des horaires de travail de façon à précariser l'emploi. L'entreprise aimerait bien introduire des clauses « orphelins », réduire les congés et effectuer une compression salariale et un allongement de la période permettant d'atteindre le maximum de l'échelle salariale.

Michel Crête

Relations interculturelles Nés à l'étranger, une richesse pour notre pays

Pilotée par le comité confédéral des relations interculturelles et raciales, la deuxième édition du projet « Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire » nous fait découvrir cinq autres personnes nées à l'étranger et qui ont apporté une contribution exceptionnelle dans nos communautés. Ainsi, au conseil confédéral de mars, quelques jours avant la Semaine d'action contre le racisme, le comité confédéral a honoré :

– Mme Lyly Tasso, journaliste d'origine égyptienne, « pour avoir été la première à donner la parole aux marginalisés, aux sans voix, les gens de la rue, les handicapés, les immigrants, et pour avoir tissé des liens interculturels » ;

– M. Michel Salmador Louis, né en Haïti, directeur de l'Institut de recherche et de formation interculturelles, qui enseigne également à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Rimouski ;

– Mme Cynthia Lam, qui pendant plus de 20 ans a dirigé le Service à la famille chinoise du Grand Montréal ;

– M. Hank Avery, un afro-américain qui a obtenu que soit mis en valeur le site historique du cimetière des esclaves noirs, situé en Estrie ;

– Mme Anne-Marie Goyette, d'origine haïtienne, pour l'aide qu'elle a apportée aux femmes, notamment en fondant Amitiés rencontres et l'Atelier ensemble on se tient.

Michel Crête

Estrie

Non à la gestion participative

En Estrie se répète la trop fréquente et décevante expérience d'une direction d'un organisme sans but lucratif qui repousse aveuglément les aspirations des travailleurs et des travailleuses à un mode de gestion dans lequel ils ont un mot à dire (ou deux) sur les orientations de l'organisme et sur l'organisation de leur travail.

C'est le cas au CPE Cœur de mésanges de Sherbrooke, et aussi au Service d'aide aux néo-Canadiens. Ce dernier organisme a pour mission d'aider les nouveaux arrivants dans leurs démarches auprès des gouvernements, de leur fournir les services d'un interprète si nécessaire, de les accompagner dans leurs recherches d'un emploi, bref, de les parrainer dans l'apprentissage du quotidien de leur nouveau pays. La vingtaine de syndiqué-es CSN qui remplissent ces fonctions avaient dû faire la grève pendant quelques jours, en 1998, pour obtenir leur première convention collective. Celle-ci est expirée depuis septembre 2001 ; c'est ce qu'on appelle une négociation qui s'éternise. Sera-t-on étonné d'apprendre qu'elle est dirigée de l'autre côté de la table par un avocat tatillon et budgétivore ? Mais il y a plus déconcertant encore : la présidente du conseil d'administration, nous dit-on, s'oppose aux demandes syndicales parce qu'elle croit que la CSN veut faire un *pattern* dans son organisme pour amener les autres organismes sans but lucratif de la région à se syndiquer avec notre centrale.

Jean-Pierre Paré

Conflits

Michel Crête

Au 28 février, la CSN comptait dans ses rangs sept syndicats représentant 786 travailleuses et travailleurs en grève ou en lock-out.

Cargill: une bonne réponse

Lancé par la CSN en décembre, le S.O.S. des 42 familles des travailleurs de la céréalière Cargill, en lock-out depuis le 28 mars 2000, a été entendu : au moment d'écrire ces lignes (20 février), c'est un peu plus de 75 000 \$ que ces familles avaient reçu des conseils centraux, des fédérations et des syndicats de la centrale. En plus des prestations régulières de 200 \$ par semaine provenant du Fonds de défense professionnelle, ces familles reçoivent ponctuellement un montant pour subvenir à leurs besoins : épicerie, loyer, hypothèque, vêtements, etc. Les dons des conseils centraux et des fédérations, ainsi que ceux des syndicats locaux (à raison de 10 ou 20 \$ par mois, parfois plus), ont eu un effet tonifiant sur les syndiqués.

Cargill veut réduire le nombre d'emplois syndiqués en confiant leurs tâches au personnel cadre, à des sous-traitants, ou encore en utilisant des salariés temporaires. Le syndicat demande notamment l'intégration des employés temporaires, ainsi que le statut d'employés réguliers pour d'autres catégories de travailleurs présentement à statut précaire.

N.B. : Vous pouvez faire parvenir vos dons au nom du Syndicat des employés de Cargill (CSN), 999, rue Comtois, Baie-Comeau, (Québec), G5C 2A5 ou encore en les déposant à la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec), transit 81592276, folio 563949.



L'urgence d'enchâsser dans le Code canadien du travail des dispositions claires et précises contre l'utilisation des scabs, comme celles qui existent dans le Code du travail du Québec depuis 1977 : voilà la revendication que les militantes et les militants du Conseil central du Cœur du Québec et de Cargill sont allés porter au bureau de comté de Shawinigan du premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, le 17 février. En décembre, ils avaient également manifesté devant les installations de Cargill à Chambly. En mortaise : Gilbert Saint-Laurent, président du syndicat, et Gilles Dubuc, président du Conseil central du Cœur du Québec.

Polyfilm: un écart de 8 \$ par semaine

Le 4 septembre 2002, l'entreprise de fabrication de sacs en plastique Polyfilm de Rivière-des-Prairies a décrété un lock-out contre les 13 travailleurs (FTPF-CSN). Les négociations bloquent sur les augmentations de salaire. Un montant de 20 cents l'heure, ou 8 \$ par semaine, sépare les parties. La compagnie préfère investir dans une agence de sécurité.

Cascades Enviropac : protection des emplois

Sur le coup de 7 heures, le 22 janvier, les 68 travailleurs de Cascades Enviropac (FTPF-CSN), à Berthierville, ont érigé les piquets de grève. Spécialisés dans la production du carton nid d'abeille, ils veulent protéger leurs emplois contre l'utilisation de la sous-traitance. De plus, les négociations achoppent sur les assurances et le rattrapage salarial.



Noranda: pour le respect et la sécurité d'emploi

Les 500 travailleurs de la Fondrie Horne de Rouyn-Noranda n'avaient guère le choix, le 18 juin 2002, devant l'intransigeance de leur employeur : c'était la grève ou la renonciation à des droits impératifs dans toute entreprise, le respect de l'ancienneté, l'endiguement de la sous-traitance et des clauses assurant la santé et la sécurité au travail.

Malgré que l'entreprise, avec

l'aide de ses cadres, poursuive toujours sa production à hauteur de 70 p. cent, le moral des troupes, soutenu par la population et les syndicats CSN, se maintient et la détermination s'affirme toujours davantage. Notre photo : les grévistes se rendant à une soirée de solidarité au sous-sol de l'église, le 22 février, où les a accueillis le vice-président de la CSN Roger Valois (en mortaise).

Radio-Nord: pour l'emploi et une information de qualité

Le 5 octobre 2002 : grève générale illimitée à Radio-Nord, en Abitibi-Témiscamingue. Les 70 employés (FNC-CSN) mènent un combat pour protéger leurs emplois et assurer un service d'information de qualité en région. L'employeur, qui souhaite acquérir des nouvelles stations de radio, veut réduire le plancher d'emplois et se désengager de ses obligations, ce qui affecterait la couverture journalistique, notamment à Abitibi-Ouest et au Témiscamingue. Depuis une quinzaine d'années, cette entreprise a supprimé 50 emplois.

Le syndicat a déposé des plaintes de pratiques déloyales contre Radio Nord auprès du Conseil canadien des relations industrielles, l'accusant de recourir à des briseurs de grève. Notre photo : manifestation aux audiences du CRTC le 18 février.



Bombardier: pour une première convention collective

Les 11 employés (FM-CSN) de la cafétéria Bombardier, à La Pocatière, cafétéria exploitée par Laliberté et associés, ont déclenché la grève générale illimitée le 20 janvier. Il s'agit d'une lutte pour la conclusion d'une première convention collective, accompagnée de l'amélioration des horaires de travail et d'un relèvement adéquat des salaires. Ceux-ci se situent entre 8 et 9,75 \$ l'heure.

Plastique Saint-Jacques – Ipex: rattrapage salarial

À Saint-Jacques-de-Montcalm, les 66 syndiqués de Plastique Saint-Jacques-Ipex (FM-CSN) se sont retrouvés en lock-out, le 20 février. L'employeur et le syndicat ne s'entendent pas sur le rattrapage salarial à accorder à ces travailleurs qui fabriquent des tuyaux pour les conduites d'eau. La convention collective est échue depuis le premier septembre 2002.

Le français au travail

Exercice 1

Corrigez :

1. Le parti de l'Action démocratique du Québec aura fort affaire pour préparer un programme cohérent avant le déclenchement des élections.
2. Il devra, pour chaque poing de son programme, élaborer des idées en nombre suffisant pour écrire plus d'une phrase.
3. Il devra s'exercer à prévoir les questions des journalistes pour répondre de façon censée et non contradictoire.
4. Il devra trouver ce qu'ont en commun les souverainistes, les fédéralistes, les progressistes et les réactionnaires qui se sont subitement découverts une vocation adéquate.
5. Il devra faire oublier le relent d'opportunisme de ces vocations par la promesse d'un ministère suscité.

Réponses : 1. à faire ; 2. point ; 3. sensée ; 4. découvert ; 5. suscitées.

Exercice 2

Faut-il écrire *quelque*, *quelques*, *quels que* ou *quelles que* ?

1. (Quelque) soient les candidatures, il y a fort à parier que Paul Martin sera le prochain chef du Parti libéral du Canada.
2. L'individu, cependant, semble nourrir des idées (quelque) peu menaçantes pour la démocratie.
3. Il aurait (quelque) réticences à allouer des fonds publics au Bloc québécois, à cause des idées qu'il défend.
4. Ne devrait-il pas d'abord, une fois élu, déclarer qu'il ne sera versé aucun salaire à quiconque ne paie pas la totalité de ses impôts, (quelque) lointains que soient leurs abris fiscaux ?

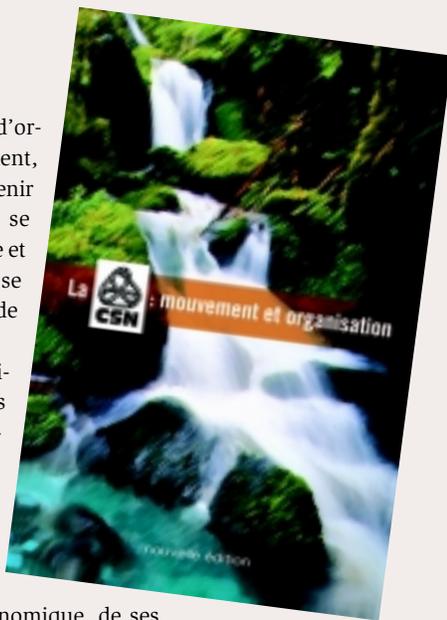
Réponses : 1. Quelles que ; 2. quelque ; 3. quelques ; 4. quelque.

Lucie Laurin

À vos livres Les essentiels

Par sa double nature d'organisation et de mouvement, la CSN est une voie d'avenir pour celles et ceux qui se dressent contre l'arbitraire et l'injustice, qui rêvent de se réapproprier leur travail, de reconquérir leur dignité.

On trouvera dans ce livre une description des structures et du fonctionnement de la CSN, des services qu'elle offre, de sa caisse collective pour soutenir les luttes et les revendications, de ses outils d'intervention économique, de ses alliances nationales et internationales et, enfin, un résumé de son histoire.



Disponible au Service de la documentation CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5
Documentation@csn.qc.ca

(514) 598-2151

Télec. : (514) 598-2029

Coût : 5 \$

Frais d'expédition :

• pour 1 exemplaire : 3,50 \$

• pour 2 exemplaires : 3,75 \$

Paiement à l'avance s.v.p.

Lectures

La gauche, la droite et nous

Qu'est-ce qui est de gauche et qu'est-ce qui est de droite ? Il n'est

pas aisé de lire et de comprendre un discours politique. Afin d'aider les étudiants à le faire, deux enseignants du collégial viennent de publier un petit guide simple et concis. À l'approche d'élections qui verront probablement l'ADQ et

l'UFP mener une franche lutte aux deux autres partis, la lecture de ce bouquin n'en demeure pas moins intéressante pour tout citoyen.

Philippe Boudreau et Claude Perron y expliquent l'origine des concepts de gauche et de droite ainsi que leur utilité en science politique en des termes clairs et imagés. Ils décortiquent également les grands courants politiques. L'aspect central de leur

ouvrage d'une centaine de pages consiste en une grille d'analyse

des discours qui permet à toutes et tous de décoder le verbiage politique.

Dans le nouveau décor politique québécois, les termes gauche et droite sont employés à toutes les sauces et sur toutes les tribunes, que ce soit à l'Assemblée nationale, dans les médias, à la cafétéria, et ce, même si dans leurs discours les ténors politiques tentent de se défaire de ces étiquettes. *La gauche et la droite* aidera l'électeur à se faire sa propre idée sur les choix qui s'offrent à lui.

La gauche et la droite
Philippe Boudreau
et Claude Perron
Chenelière/McGraw-Hill
www.dlcmcgrawhill.ca

Jean-Pierre Larche

Bienvenue

Depuis le début de l'année, 26 syndicats regroupant 1626 travailleuses et travailleurs ont reçu leur certificat d'accréditation confirmant leur affiliation à la CSN:

- Aciers Atlas, Sorel-Tracy, 60 employé-es de bureau ;
- Old Brewery Mission, Montréal, 70 employé-es ;
- C.A.M. Internet, Montréal, 17 employé-es ;
- Ambulance Waterloo, Waterloo, 9 employé-es techniciens ambulanciers ;
- Indigo, Livres Musique & Café, Montréal, 100 préposé-es à la clientèle ;
- Sylviculture :
Francofor en Gaspésie, 120 employé-es ; Vert-Forêt au Cœur du Québec, 20 employé-es ; Marsouï Diezel, dans le Bas-Saint-Laurent, 20 employé-es ; Dendrotik, Québec-Chaudière-Appalaches, 60 employé-es ;

- Manoir Pierrefonds, à Montréal, 135 employé-es ;
- Société de transport de Montréal, 200 commis divisionnaires ;
- Hôtel des Seigneurs, à Saint-Hyacinthe, 250 employé-es ;
- Soni Plastics, à Boucherville, 125 employé-es ;
- Centre d'action bénévole de Sept-Îles, 40 employé-es ;
- CHSLD de la Petite-Nation, 55 employé-es ;
- Garderie CPE Chez Cornemuse, Gatineau (Hull), 15 employé-es ;
- Garderie CPE Des câlins, Montréal, 23 employé-es ;
- Hôtel Ruby Foo's, Montréal, 3 employé-es ;

Michel Crête

L'invité

Demain, aujourd'hui même, la guerre

Pierre Vadeboncœur*

Écris ce qui suit le 22 février 2003. Il est bien entendu qu'il y aura la guerre, ce qui du reste est évident depuis un an. Pourquoi est-ce si clair ? C'est parce que cette guerre, c o m m e n c é e d'ailleurs en Afghanistan, n'a pas pour but de vaincre des enne-



Manifestation contre la guerre à Montréal le 15 février.

mis, de vrais ennemis qui menaceraient réellement la puissance américaine (car il n'y en a pas), mais d'installer chez eux le pouvoir américain pour y contrôler de manière incontestée le pétrole.

La guerre aura donc lieu puisqu'elle ne se fera pas pour les raisons apparentes que Washington évoque — terrorisme, armes de destruction massive en Irak — mais bien pour une raison absolument indépendante de ces prétextes. Quelle raison ? Tout simplement la volonté d'envahir la région et de mettre une fois pour toutes la main sur la ressource en question.

Comme cette volonté est indépendante de tout le reste, la guerre aura lieu quelles que soient les circonstances. Ce ne sera pas une « guerre préventive », ce sera purement et simplement une invasion.

Pour Bush, il n'est donc pas question d'éviter la guerre. Il est au contraire uniquement question de la faire. C'est pourquoi elle est inévitable.

Quand, depuis six mois, le gouvernement américain a-t-il vraiment évoqué la paix, cherché la paix ? Il n'avait jamais cela dans l'idée, c'est tout à fait évident. Il ne tient jamais qu'un discours belliqueux. Quand se dessinait une circonstance favorable à la paix, par exemple la poursuite des inspections de l'ONU, les Américains, sans perdre une seule seconde, ne faisaient entendre immanquablement qu'un seul mot, la guerre, et en attendant ils profitaient du délai pour masser des troupes.

D'ailleurs, l'Irak n'est qu'une étape. Le gouvernement américain, depuis 2001, parle ouvertement non pas d'une guerre, mais d'une enfilade de guerres — devant durer dix ans, disait Bush ou Rumsfeld : Afghanistan, Irak, puis Iran, Syrie, Soudan, etc.

Les États-Unis ont déjà perpétré des crimes dans bien des endroits du monde, mais c'est la première fois qu'ils entreprennent la conquête armée d'une série de pays, ou qu'ils partent pour ainsi dire à la conquête du monde. On ne reconnaît plus les États-Unis. Il ne s'agit plus de la même nation. Il faudra faire une croix sur ce que nous savions d'elle historiquement.

Ces jours-ci, troisième semaine de février, l'Allemagne, la Russie et la Chine, mais d'abord la France, opposent encore à la folie guerrière américaine une certaine résistance. La France le fait dans un langage gaullien. Ces pays-là tiendront-ils ferme ? S'ils tiennent bon, la guerre certes aura lieu quand même. Mais au moins ils n'auront pas collaboré. Pour la France, entre autres, on doit l'espérer. Nous n'aimerions pas faire une croix (de Lorraine) sur l'honneur de la France !

* Écrivain, essayiste, Pierre Vadeboncœur a été conseiller juridique à la CSN de 1950 à 1975.

En bref

Eau Secours ! a besoin de vous

La CSN invite ses syndicats et ses membres à donner leur appui à l'organisme sans but lucratif Eau Secours ! dont elle est elle-même membre depuis la création de cette coalition, en 1997.

Eau Secours !, qui rallie 84 organismes, dont 25 d'envergure nationale com-

Coalition Eau Secours!
québécoise pour une gestion responsable de l'eau

me la CSN, ne bénéficie d'aucune subvention ; donc, bienvenue aux nouveaux membres ! On peut adhérer en utilisant le formulaire disponible sur le site web <http://www.eausecours.org> (coût : 10 \$).

Eau Secours ! se préoccupe particulièrement de questions comme la privatisation de la gestion de l'eau et des infrastructures municipales, l'imposition de compteurs d'eau, l'utilisation massive des nappes souterraines,

l'exportation de l'eau en vrac, les changements climatiques qui diminuent les précipitations, la pollution et l'exploitation abusive de nos ressources par la vente des eaux souterraines et autres.

Une nouvelle structure salariale pour les profs de cégep

Le 17 février dernier, la FNEEQ a procédé à la signature d'une entente au sujet d'une nouvelle structure salariale pour les enseignantes et les enseignants de cégep intervenue avec le gouvernement à la fin du mois de décembre 2002.

L'entente, entérinée par les syndicats de cégep membres de la fédération, se démarque de la structure convenue pour le personnel enseignant des commissions scolaires, puisqu'elle consacre le caractère distinct de l'enseignement collégial en reconnaissant les diplômes de maîtrise et de doctorat aux fins de la rémunération. On institue donc une structure salariale qui reconnaît formellement

l'appartenance du collégial à l'enseignement supérieur. La nouvelle structure salariale représente des gains appréciables pour une grande majorité des enseignantes et des enseignants actuellement à l'emploi et offre des perspectives intéressantes pour les profs qui seront embauchés.

La détermination de la FNEEQ aura porté fruits. Pierre Patry, président de la FNEEQ, souligne que « nous avons été la seule fédération d'enseignantes et d'enseignants de cégep à porter cette revendication qui se traduit aujourd'hui dans une entente qui marque une étape historique pour l'enseignement collégial ».

France Désaulniers



Manifestation des enseignantes et enseignants CSN du collégial, le 5 décembre, devant les bureaux du président du Conseil du trésor Joseph Falal.

En bref

Deux millions de morts au travail

Chaque année, environ deux millions de personnes sur la planète trouvent la mort au travail, soit plus de 5 000 personnes par jour. Dans l'espoir d'enrayer ce fléau, le Bureau international du travail a institué l'an dernier une Journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail, le 28 avril de chaque année. Le thème de 2003 est : « Promouvoir une culture de la sécurité au travail ». Une adresse courriel a été ouverte afin de répondre à toute demande de renseignements et à centraliser l'information sur les initiatives locales (SafeDay@ilo.org). Source : OIT

.....

L'équité toute l'équité



Louis Roy, vice-président de la CSN, représentait la centrale le 26 février dernier lors du dépôt de la pétition à Québec.

ci en intersyndicale avec la CSQ, la FTQ, la FIIQ et le SFPQ. Depuis le 9 décembre dernier, ce sont plus d'une centaine de catégories d'emplois qui ont fait l'objet d'un dépôt en comités paritaires. Seulement pour les catégories d'emplois féminines, ces dépôts couvrent 80 % des effectifs.

En complétant les évaluations de plus de 200 catégories d'emplois, les fédérations du secteur public de la CSN ont atteint l'objectif qu'elles s'étaient donné de compléter, pour la fin février, les évaluations des catégories d'emplois pour lesquelles la CSN est majoritaire. L'ensemble des évaluations complétées, les travaux prendront un nouveau virage, se concentrant de plus en plus sur les échanges avec la partie patronale. Les dépôts portant sur les catégories les plus populeuses étant maintenant faits, nous pouvons croire que nous entrerons dans le vif du sujet.

« Les rumeurs d'élections se font pressantes. Mais, élections ou pas, nos travaux doivent se poursuivre afin que l'équité salariale se réalise dans les plus brefs délais. Ces travaux sont engagés en intersyndicale depuis près de deux ans et ils ont été rendus possibles parce que les parties ont choisi la voie de la négociation. Nous en sommes à un pas de leur conclusion et tous les partis politiques doivent d'ores et déjà s'engager à préserver cette démarche au-delà du parti pris politique », soutient Louis Roy, vice-président de la CSN.

Les syndicats se mobilisent

Le 26 février dernier, l'intersyndicale tenait une journée d'action où plusieurs syndicats ont fait du piquetage symbolique. De plus, cette même journée, une pétition comportant près de 140 000 signatures a été transmise à trois députés qui verront à la déposer à l'Assemblée nationale.

La manifestation intersyndicale prévue pour le 15 mars prochain à Québec constitue la prochaine action d'envergure à venir. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvions être certains que celle-ci aurait lieu compte tenu qu'il a été décidé de l'annuler si une manifestation contre la guerre en Irak devait se tenir au même moment.

Jacqueline Rodrigue

Flash



Sorel-Tracy

L'effet Enron

Nouveau coup dur pour la région de Sorel-Tracy : le 28 mars, Alstom Canada Power (ex-MIL) y ferme son atelier de découpage et de vernissage de tôles où l'on fabrique des composantes d'alternateurs (turbo) pour la production hydroélectrique. Une saignée de 85 emplois et la perte d'une expertise vieille de 35 ans. Le peu d'ouvrage généré dans ce département sera transféré « à l'intérieur d'Alstom », dit la compagnie, c'est-à-dire à son usine brésilienne. Le nombre de travailleurs chutera de 200 à une centaine¹.

« Nous sommes victimes de l'effet dominos. La mondialisation, ce n'est pas loin, ça se passe ici même », lance le président du



Mario Cournoyer

syndicat, Mario Cournoyer. La chute du courtier en énergie Enron en décembre 2001, à la suite d'une faillite frauduleuse, la crise de l'énergie, la surcapacité de production et l'écrasement du marché américain des composantes d'alternateurs ont obligé Siemens Westinghouse à suspendre, en juillet 2002, sa production de composantes d'alternateurs qu'elle avait confiée à Alstom. Un contrat qui devait durer entre six et neuf

mois. Soixante-dix travailleurs ont été mis à pied.

Mais récemment, Siemens Westinghouse a confirmé à Alstom que « ...la situation pourrait durer encore 24 mois et qu'il lui était impossible de prendre des engagements à plus long terme... ».

Des six millions de tôles produites annuellement par Alstom, cinq millions l'étaient pour Siemens Westinghouse. Avec un million de tôles à produire, soit l'équivalent de deux mois d'ouvrage, Alstom estime qu'elle ne peut plus poursuivre ce genre d'activités à Sorel-Tracy. La compagnie transfère sa production au Brésil. Quinze employé-es sont licenciés.

Dorénavant, la centaine d'ouvriers d'Alstom de Sorel-Tracy sera affectée à la fabrication de roues pour les turbines hydrauliques.

« Bien sûr, le gouvernement du Québec donne beaucoup de contrats aux entreprises d'ici, mais nous aurons désormais des turbines d'Hydro-Québec avec du contenu brésilien. Québec doit voir à augmenter encore plus le contenu québécois dans sa politique d'achat », soutient Mario Cournoyer.

¹ En juin 1985, 1350 ouvriers travaillaient chez MIL. Il y a eu ensuite la fermeture des divisions ferroviaire et navale, la rationalisation, et maintenant la fin de la tôlerie.

Michel Crête

8 mars

Femmes solidaires pour la paix et l'égalité

En l'an 2003, les femmes auront voulu saisir l'occasion du 8 mars pour rappeler leur attachement à la paix et leur vive opposition à toute guerre. Le thème retenu : *Femmes solidaires, monde égalitaire*, traduisait leur désir de bâtir un monde où tous les êtres et tous les peuples sont libres et égaux. Les menaces que font planer les accords commerciaux sur les acquis sociaux ici et ailleurs ont forcé les mouvements de femmes à se mobiliser pour réclamer leur place, dire leur mot sur le développement et les transformations du monde. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, toutes ont été invitées à participer à la *Consulta* et à dire non à la ZLEA telle qu'elle est proposée.

Mais le 8 mars est aussi, traditionnellement, le moment de repenser aux luttes passées et de relancer les espoirs des femmes. En 2002, deux importantes revendications des femmes, portées notamment par la Marche mondiale des femmes, ont été satisfaites : l'adoption d'une loi anti-pauvreté et celle d'une loi reconnaissant les conjoints de même sexe. Les luttes des femmes n'auront pas été vaines. Elles y verront une bonne raison de continuer.

À Montréal, durant la matinée du 8 mars, les femmes des trois centrales CSN, CSQ et FTQ et celles de la Fédération des femmes du Québec ont invité les médias à une promenade en bus. Quelques minutes de réflexion commune sur la paix, d'abord, avant de prendre place, puis trois arrêts

obligatoires. Le premier devant SNC Lavallin, pour redire leur opposition à toute commercialisation de l'eau, ce bien collectif si précieux et si rare en certaines régions. Le second devant les locaux d'Au bas de l'échelle, pour se rappeler qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le sort des non-syndiquées, mais aussi souligner l'adoption de la nouvelle Loi sur les normes du travail, qui reconnaît l'existence du harcèlement psychologique. Enfin, un dernier arrêt devant les locaux du groupe CINBIOSE de l'UQAM, pour entendre le témoignage de trois travailleuses qui ont bénéficié des recherches de ce groupe et ont vu leurs conditions de travail s'améliorer.

Lucie Laurin



Prix ISO familles 2002-2003

Concordia à l'honneur

Le Syndicat des employé-e-s professionnel-les de l'Université Concordia (CSN), ainsi que l'université elle-même, se méritent le prix ISO familles 2002-2003 dans la catégorie « Organisations des secteurs parapublic et municipal : 101 personnes et plus ». Les prix ISO familles, créés par le Conseil du statut de la femme, sont des prix d'excellence destinés aux milieux de travail offrant des moyens qui facilitent la conciliation travail-famille.

La mesure à l'origine de ce prix d'excellence a pour objet d'améliorer le revenu des parents pendant les 35 semaines qui suivent un congé de maternité ou pour adoption. L'assurance-em-

ploi verse déjà 55 pour cent du revenu (pour un salaire annuel maximum de 39 000 \$). L'Université Concordia complètera dorénavant cette somme pour atteindre 93 pour cent du salaire régulier (sans maximum). Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2002 pour les 10 premières semaines. À partir de 2003, elle porte sur 20 semaines et, en 2004, elle couvrira les 35 semaines.

La marraine et le parrain d'honneur pour l'année 2002-2003 sont Claudette Carboneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec.

Monique Moisan

Solidaires avec les femmes d'Afghanistan

Le Comité national de la condition féminine de la CSN, en collaboration avec les responsables des conseils centraux et des fédérations, propose un projet concret de solidarité envers les jeunes filles et les femmes en Afghanistan.

Nous avons convenu de produire un objet promotionnel mis en vente dans l'ensemble des organisations de la CSN afin de récolter plus de 30,000 \$, somme qui servira à soutenir financièrement un projet d'éducation coordonné par un organisme de solidarité internationale canadien bien implanté en Afghanistan.

Cette initiative nous permet, entre autres, de participer à la campagne de l'Internationale de l'éducation¹, qui met en avant une semaine mondiale d'action du 6 au 13 avril 2003 sur le thème de « L'éducation des femmes ». L'éga-

lité des sexes en matière d'éducation primaire et secondaire, surtout dans les pays en voie de développement, est loin d'être atteinte, car les deux tiers des enfants qui ne vont pas à l'école dans le monde sont des filles.

La CSN invite ardemment les syndicats et leurs membres à prendre part à la campagne d'appui aux jeunes filles et aux femmes en Afghanistan.

Contactez la responsable à la condition féminine de votre fédération ou de votre conseil central afin de vous procurer l'objet de so-

lidarité !

Participons concrètement à changer la vie des Afghanes en leur permettant d'avoir accès à l'éducation, une condition essentielle pour la construction d'une société juste, égalitaire et véritablement démocratique.

Marie-France Benoit
Caroline Senneville



Pour l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afghanistan



¹ L'Internationale de l'éducation est la plus grande fédération mondiale d'éducatrices ; elle-même affiliée à la CISL, elle représente 25 millions de membres par le biais de ses 311 organisations membres, dont la FNEEQ-CSN

